

ACTION URGENTE - Interpellez vos représentant·e·s pour empêcher l'annexion israélienne

26 juin 2020



À partir du 1^{er} juillet 2020, le gouvernement israélien pourrait procéder à l'annexion de la vallée du Jourdain et des colonies israéliennes, situées en Territoire palestinien occupé. Cette décision unilatérale est illégale et dangereuse pour les droits des Palestinien·ne·s. En plus de compromettre tout espoir de résolution juste et durable de la question palestinienne, elle met en péril l'ordre international. La France doit prendre des mesures fortes dans les jours qui viennent pour faire appliquer le droit international, la situation est urgente !

Pourquoi faut-il empêcher cette annexion ?

- Parce qu'elle va permettre une accélération de la colonisation israélienne et renforcer des violations des droits des Palestiniens déjà inhumaines (transferts forcés, destructions, restrictions à la liberté de circulation, arrestations etc.) et mettre à mal le droit international.
- Parce qu'elle porte atteinte à la solution des deux États défendue par la France et l'Union européenne.
- Parce que la France et l'UE ont l'obligation légale de mettre un terme à l'impunité d'Israël.

Pour en savoir + sur l'annexion, lire la fiche-contexte « Pourquoi nous devons nous soucier d'une annexion israélienne d'une partie de la Cisjordanie ».

Que demander à nos parlementaires ?

D'interpeller le gouvernement français pour qu'il prenne, au plus vite, des mesures contraignantes auprès du gouvernement israélien.

Comment procéder ?

Envoyer un courrier à vos parlementaires (modèle ci-dessous, à moduler à votre guise) et/ou prenez rendez-vous avec eux/elles.

Pour savoir s'ils/elles se sont déjà positionné·e·s sur l'annexion, vous pouvez consulter le site <http://palestine-nos-elus.org/>

Objet : L'annexion imminente d'une partie de la Cisjordanie par Israël

*Madame XX,
Monsieur XX,*

En tant que citoyen·ne soucieuse du respect des droits de l'Homme et du droit international, je souhaite vous alerter sur la situation en Palestine où d'importantes portions du Territoire palestinien occupé pourraient être annexées en toute illégalité et dès le 1^{er} juillet 2020.

Cette annexion mettrait un terme à la solution à deux États prônée par la France, provoquerait une accélération de la colonisation israélienne et renforcerait les violations des droits fondamentaux des Palestiniens en cours par les autorités israéliennes.

L'annexion est contraire au droit international et aux résolutions des Nations unies, en particulier la résolution 2334 du Conseil de sécurité des Nations unies de 2016. La France et le reste de la communauté internationale ont des obligations pour appeler les autorités israéliennes à cesser l'accaparement de territoires palestiniens par la force, la colonisation et les violations des droits de l'Homme en cours. Je ne peux imaginer que la communauté internationale laisse impunie une telle violation flagrante des règles internationales.

C'est pourquoi je vous demande, Madame/Monsieur, d'interpeller de toute urgence le gouvernement français, au moyen de courriers ou de questions parlementaires, afin qu'il prenne des mesures concrètes pour empêcher l'annexion de la vallée du Jourdain et des colonies israéliennes et de prévoir des sanctions contre le gouvernement israélien s'il allait au terme de ce projet.

[Si vous souhaitez prendre rendez-vous avec lui/elle] Je souhaiterais m'entretenir au plus vite de ce sujet avec vous à une date qui vous conviendra le mieux.

Je vous remercie de l'attention que vous aurez portée à ma demande. Veuillez agréer, Madame/Monsieur,

mes sincères salutations.

[Votre signature]

Vous pouvez **envoyer ce message à votre député·e** :

- **par e-mail** : retrouvez le nom et les coordonnées de votre député·e ici (liste par département).
- **par courrier postal** en l'envoyant à cette adresse :

NOM prénom

Assemblée nationale

126 Rue de l'Université

75355 Paris 07 SP

Ainsi qu'à vote sénateur·trice :

- **par e-mail** : retrouvez le nom et les coordonnées de votre sénateur·trice ici (liste par département).
- **par courrier postal** en l'envoyant à cette adresse :

NOM prénom

Palais du Luxembourg

15, rue de Vaugirard

75291 PARIS Cedex 06

N'hésitez pas à le/la relancer par téléphone.

Si vous recevez une réponse : merci de nous la transmettre à a.garcia@plateforme-palestine.org

Partager l'appel sur les réseaux sociaux

#Israël #Palestine

ACTION URGENTE ???? Interpellons nos représentant·e·s politiques pour empêcher l'annexion israélienne #StopAnnexion ???? <https://t.co/BnZ5Jk5ZIX> pic.twitter.com/35XXlcHC1p

— Plateforme Palestine (@PFPalestine) [June 26, 2020](#)

• Emplacement : Vous êtes ici : [Accueil](#) > [Agir](#) > [Campagnes](#) > [Palestine : NON à l'annexion israélienne !](#) >

• Adresse de cet article : <https://stopcolonies.fr/ACTION-URGENTE-Interpellez-vos-representant-e-s-pour-empecher-l-annexion>